

DECLARATION OF PERFORMANCE

No. 1683-CPR-0034

1. Code d'identification unique du produit type :

COULIS SPECIAL SUPERSTRESSCEM

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir 1.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Coulis de remplissage spécifique pour l'injection de gaines de précontrainte.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

EQIOM SAS, Colisée Gardens, 10 avenue de l'Arche, 92419 COURBEVOIE Cedex

Usine : DANNES

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable.

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1+.

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non applicable.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

L'organisme national d'accréditation CEREMA a délivré l'agrément technique européen ETA 07/0269 sur la base de l'EAD 160027-00-0301.

L'ASQPE, organisme notifié n°1683, a réalisé une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine selon le système 1+ et a délivré le certificat CE N° 1683-CPD-0007.

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Fluidité au cône	≥12s à T0 et ≤25s entre T0 et T0 +2h	ETA 07/0269
Exudation	0,0% à 3h et 0,0% à 24h	
Variation de volume	Entre -1% et +5%	
Résistance compression	Rc28jours ≥ 50 MPa	
Début et fin de prise	Début de prise ≥180min et Fin de prise ≤24h	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Hubert Declerck,
Responsable Certification Produits

A Courbevoie, le 10/03/2021

